

4 Économie

Négociations de l'accord de partenariat économique entre l'Afrique centrale et l'UE

Une position commune à tout prix

F.A.

Libreville/Gabon

LA ministre en charge du Commerce du Gabon, Madeleine Berre, a présidé, vendredi dernier, les travaux de la 15e session du Comité ministériel des négociations de l'accord de partenariat économique (Comina) entre l'Afrique centrale et l'union européenne. But de cette rencontre : examiner le projet de texte devant servir désormais de base aux négociations du Cameroun portant notamment sur la proposition d'un nouveau texte juridique de l'APE ré-

gional et complété par des dispositions liées au volet développement ; préparer la session extraordinaire du Conseil des Ministres et la conférence des chefs d'Etat sur les négociations des APE qui auront lieu, le 30 juillet prochain, à Malabo en Guinée-Equatoriale.

L'actualité sur le déficit généralisé de croissance en Europe et le Brexit étaient également au centre des discussions entre les deux parties.

Il faut souligner que les sessions tenues, précédemment, à Libreville et à Douala, en février et juin 2016, avaient déjà enregistré des avancées significa-



Photo : F.A.

Les officiels à la 15e session du Comina qui a eu lieu à Libreville dont la ministre en charge du Commerce, Madeleine Berre.

tives sur l'offre d'accès au marché de l'Afrique centrale, les négociations en matière de services, les mesures d'accompagnement liées à l'APE, l'évaluation de l'impact fiscal net et les questions liées au com-

merce. « L'orée de la date du 4 août 2016 se profilant à l'horizon, il importe de pouvoir apporter une réponse coordonnée pour la stabilité de nos outils de politique fiscal-douanière, exprimés notamment par le

Tarif Extérieur Commun (TEC) », a insisté Madeleine Berre dans son discours de circonstance.

Résultats* Cette 15e session de Libreville a donc permis à l'Afrique centrale de consolider les résultats des travaux obtenus précédemment. Et d'ouvrir de nouvelles perspectives valorisantes pour la sous-région, en termes d'approfondissement de l'intégration régionale, de renforcement des capacités de production, d'exportation et de promotion d'une nouvelle forme de coopération avec l'Union européenne.

« Même si au regard de la situation des APE dans les

autres régions, il apparaît clairement que celle-ci rencontre des difficultés dans la mise en œuvre des engagements pris notamment en termes de financement au point que certains pays tels que le Nigeria, la Gambie, la Mauritanie, l'Angola et le Burundi émettent de fortes réserves à signer les accords conclus dans leur configuration respective. », a relevé le président de la commission de la Cémac, Pierre Moussa.

En effet, l'Afrique centrale à travers toutes ces réunions vise une ouverture maîtrisée de son marché avec l'Union européenne.